Projet d'installation solaire thermique DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre du programme de soutien au développement des énergies renouvelables, les particuliers qui en font la demande peuvent bénéficier d'une subvention pour l'installation de panneaux solaires destinés à la production d'eau chaude sanitaire et / ou le chauffage de leur habitation. (chauffe eau solaire individuel (CESI) ou système solaire combiné (SSC))

Pour cela il vous suffit d'adresser, avant le démarrage des travaux, une demande de subvention et obtenir en retour un accusé de réception.

Voici en quelques lignes le déroulement de la procédure depuis le projet d'installation jusqu'au versement de la subvention :

Phase 1 – Choix de l'installation / dossier de demande de subvention o Vous contactez <u>un ou plusieurs installateurs qui ont souscrit à la charte "Qualisol"</u>

La liste des installateurs « Qualisol » est disponible sur le site <u>www.qualisol.org</u> et dans les Espaces INFO ENERGIE de Lorraine sur simple appel au 0810 422 422 (prix d'un appel local).

Les Espaces INFO ENERGIE sont un réseau de conseillers qui offrent un service gratuit et objectif sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

Cette charte énonce les conditions de bonne pratique et les engagements de service que vous doit votre installateur : elle vise à vous garantir une prestation de qualité.

• Vous demandez un devis pour une installation solaire et vous faites votre choix parmi les différentes propositions qui vous sont faites.

Pour cela vous co-signez le devis avec votre installateur en portant éventuellement la mention « bon pour accord sous réserve d'attribution des aides par la CCCE » : cette mention vous permettra de vous rétracter si les aides ne peuvent vous être attribuées. Il est préférable de demander un devis (puis une facture) spécifique à votre installation solaire pour faciliter l'instruction de votre demande.

N'hésitez pas à demander de l'aide à votre installateur ou contactez votre Espace INFO ENERGIE pour remplir votre dossier de demande de subvention.

Phase 2 - Envoi du dossier

o Vous adressez à la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (2 avenue de Gaulle – 57570 CATTENOM), une demande de subvention accompagnée des pièces suivantes :

- un devis établi et co-signé par l'installateur et vous (cf. phase 1)
- la fiche d'installation complétée
- un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.)

Phase 3 – Accusé de réception

La CCCE accuse réception de votre demande et vous informe de l'éligibilité ou non du dossier.

Phase 4 – Notification de l'aide

Après décision de la 4^{ème} commission, la CCCE vous notifie sa décision d'attribution d'une aide dont le montant global est déterminé en fonction du devis fourni, ne prenant en compte que le montant du CESI ou du SSC ainsi que sa pose.

Phase 5 – Demande de paiement

- Dès réception de la notification d'attribution de l'aide, vous adressez les pièces suivantes accompagnées de votre demande de paiement (même adresse qu'en phase 2):
- Un exemplaire de la facture comportant la mention « Payée le... » signée par l'installateur.
- Une copie de la notification de la CCCE.

Phase 6 - Paiement

Le paiement de l'aide, est effectué par virement directement sur votre compte.

Il sera déclenché par le trésorier payeur de la CCCE dès réception des documents mentionnés à la phase 5.

Nom - Prénom :	
Adresse :	
Code postal - Ville :	
Tel·	

Monsieur le Président Communauté de Communes de Cattenom et Environs 2 av. du général de Gaulle 57570 CATTENOM

Objet : demande de subvention – installation d'un système solaire thermique

Monsieur le Président,

Pour notre maison, nous envisageons la mise en place d'un système solaire destiné à la production d'eau chaude sanitaire et/ou au chauffage de notre habitation.

Après consultations d'entreprises spécialisées, il apparaît que le montant global du coût engendré par cette installation s'élève à : € TTC.

Connaissant votre volonté de voir se développer ce type d'installation permettant d'utiliser de façon performante une énergie renouvelable, nous sollicitons de votre part une subvention d'un montant maximum, afin de couvrir une partie du surcoût de cette installation.

Dans l'attente de vous lire et restant à votre disposition,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments distingués.

FICHE D'INSTALLATION SOLAIRE THERMIQUE

Identification de l'utilisateur	Identification de l'installateur		
Nom, Prénom :	Raison sociale :		
Caractéristiques de l'installation	Coût de l'installation en € (1)		
CESI SSC SSC Sâtiment concerné : Résidence principale Résidence secondaire Nb d'habitants :	Fourniture kit solaire:		
(selon Avis Technique "capteur intégré") Energie d'appoint : Electricité	(1): ne faire figurer que les composants relatifs à l'installation solaire à l'exclusion de toute autre prestation. Le mieux étant de demander un devis spécifique.		
Je soussigné; certifie l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.			
Fait à :			

LES 10 ENGAGEMENTS DE LA CHARTE QUALISOL

La Communauté de Communes de Cattenom et Environs soutient la diffusion des installations solaires thermiques, en attribuant une subvention à tout acquéreur, sous réserve que :

- cet équipement satisfasse à un cahier des charges rigoureux.
- la mise en œuvre en soit assurée par un professionnel qualifié, apte à prescrire une installation adaptée aux besoins, et à la réaliser avec soin.

L'installateur signataire de la charte QUALISOL souscrit l'engagement volontaire de se conformer à des principes de qualité du service rendu à ses clients. Le signataire certifie qu'il respectera les engagements qui constituent les "10 points solaires" de cette charte :

- 1- Posséder au sein de son entreprise les compétences professionnelles nécessaires, acquises par la formation initiale ou continue, et par une pratique confirmée. Etre à jour de ses obligations légales, et disposer des garanties légales couvrant explicitement l'ensemble des activités et travaux qu'elle réalise (dont la pose des capteurs solaires),
- 2- Préconiser des matériels solaires bénéficiant de mécanismes de Certification reconnus à l'échelle européenne (CSTBat, Solar Keymark, ...), et être le relais des informations de l'Association Qualit'EnR et des organismes publics,
- 3- Assurer auprès du client un rôle de conseil, l'assister dans le choix des solutions les mieux adaptées à ses besoins, compte tenu du "gisement solaire" local, des contraintes du site, de la taille du foyer, et des énergies d'appoint disponibles,
- 4- Après visite sur site, soumettre au client un devis descriptif écrit, détaillé et complet, de l'installation solaire qu'elle propose, en fixant un délai de réalisation, des termes de paiement et des conditions de garantie légale,
- 5- Informer le client sur les démarches nécessaires, relatives en particulier aux déclarations préalables de travaux, aux conditions d'octroi des aides publiques et des incitations fiscales en vigueur, telles que portées à sa connaissance par l'association Qualit'EnR,
- 6- Une fois l'accord du client obtenu (devis cosigné), réaliser l'installation commandée dans le respect des règles professionnelles, normes et textes réglementaires applicables, selon les prescriptions prévues,
- 7- Régler et mettre en service l'installation, puis procéder à la réception des travaux en présence du client. Lui remettre les notices et tous documents relatifs aux conditions de garantie et d'entretien/maintenance du CESI,
- 8- Remettre au client une facture descriptive détaillée (qui distingue a minima le poste "fourniture des équipements", et le poste "main d'œuvre) et complète de la prestation, conforme au devis (avec désignation précise des matériels solaires installés, et références exactes de leur certification). Fournir en outre toute attestation signée dont celui-ci aurait besoin pour faire valoir ses droits aux primes publiques et crédit d'impôt,
- 9- En cas d'anomalies ou d'incidents de fonctionnement de l'installation signalés par le client, s'engager à intervenir sur le site dans des délais rapides, et procéder aux vérifications et remises en état nécessaires, dans le cadre des obligations d'intervention attachées à la garantie biennale,
- 10- Sur simple notification de l'Association Qualit'EnR, favoriser toute opération de contrôle que l'Association ou son mandataire souhaiterait effectuer sur ses réalisations, aux fins d'examiner les conditions de mise en œuvre et de réalisation des prestations.

ATTESTATION DE RECEPTION ET DE MISE EN SERVICE

Je soussigné,	certifie avoir procédé à l'installation et au raccordemer
de l'installation solaire et avoir effectué sa	mise en service en présence de l'utilisateur

o Monsieur ou Madame :

Attestation de réception et de mise en service par l'installateur :

o en date du :

Sur cette installation, conformément aux conditions arrêtées avec Qualit'EnR dans le cadre de mon agrément Qualisol :

- o J'assurerai une garantie de bon fonctionnement de 2 ans à compter de ce jour,
- o Je m'engage à intervenir dans les plus brefs délais en cas de difficultés de fonctionnement de l'installation, signalée par l'utilisateur.
- o Je remet au client la notice d'utilisation et le ou les bons de garantie, datés et signés, des composants de l'installation.

Date:

Engagement de l'utilisateur :

L'utilisateur soussigné certifie que les informations fournies dans la présente fiche sont complètes, sincères et véritables.

Concernant l'installation solaire pour laquelle la prime a été accordée, l'utilisateur déclare en outre :

- o Avoir accompli en temps utile toute démarches relatives aux règles et dispositions applicables localement en matière de construction et d'urbanisme,
- o S'il est locataire ou occupant à titre gratuit, avoir obtenu préalablement aux travaux, l'autorisation du propriétaire bailleur,
- o Autoriser la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, ou tout mandataire à effectuer une visite de contrôle en sa présence, sous réserve de prise de rendez-vous préalable,
- o Ne pas avoir déjà pour cette installation obtenue d'autres subventions de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs.

Signatu	<u>ıre de l</u>	<u>'utilisa</u>	<u>teur</u> :

Date:

[«] Les informations fournies par l'utilisateur dans les différents documents remis à la Communauté de Communes de Cattenom et Environs ne sont demandées qu'aux fins de vérification d'éligibilité et à l'attribution de subvention et d'analyse statistique des données. A ce titre, elles seront traitées et conservées à la Communauté de Communes de Cattenom et Environs d'une manière strictement confidentielle, et ne pourront être diffusées ou communiquées en l'état à des tiers. L'utilisateur est informé qu'il a un droit d'accès et de rectification de ces données conformément aux dispositions de la loi informatique et libertés. »